



[www.lcapb.net](http://www.lcapb.net)

## Ligue Côte d'Argent de Pelote Basque

153 rue David Johnston 33000 Bordeaux

mail : [contact@lcapb.net](mailto:contact@lcapb.net)

### REGLEMENT SPORTIF

#### Respect du Règlement FFPB

##### ➤ CALENDRIER :

➔ Les dates et les heures prévues doivent être respectées impérativement. Toutes les parties de poule devront être jouées avant les phases finales. Pas de report possible (sanction automatique...) : faire intervenir un remplaçant prévu à cet effet. Les remplacements sont admis en appliquant les règles de la fédération. Un joueur d'une poule ne pourra opérer dans une autre, sauf dans la catégorie supérieure, et ce, une seule fois.

➔ En cas de non présence lors d'une partie prévue, l'équipe sera déclarée forfait et éliminée, sauf cas de force majeure : chaque joueur de l'équipe sera individuellement interdit de compétition l'année suivante ; une sanction du club en découlera, selon le règlement établi par la Commission Sportive Générale.

➔ S'il y a un cas de force majeure, avertir : le responsable de la structure, le responsable du club ou ses adversaires, le responsable des juges-arbitres, le responsable de la commission spécifique concernée. La commission se réserve (et uniquement pour elle) le droit de modification des lieux, dates et heures des parties.

##### ➤ REGLES ADMINISTRATIVES :

➔ Seuls les clubs à jour de leur affiliation à la LCAPB ainsi que les joueurs licenciés pourront être engagés.

➔ Pour les déplacements au-delà d'un certain nombre de kilomètres, les remboursements de frais kilométriques seront effectués selon les règles établies en Comité Directeur.

➔ Le montant des engagements et des réclamations seront ceux définis par le Comité Directeur.

##### ➤ REGLES SPORTIVES - DEROULEMENT DES PARTIES :

➔ Les joueurs devront présenter à l'arbitre leur licence à jour ou une pièce d'identité à toutes les parties.

➔ Les joueurs devront avoir une tenue propre, décente et uniforme par équipe : polo blanc ou rouge ou tenue de club (1<sup>er</sup> nommé en rouge) et pantalon blanc. Pour les féminines, la jupe est acceptée. Ces tenues seront obligatoires dans chaque série et tout au long du championnat. Un manquement à ce point du règlement sera considéré comme une faute sanctionnable immédiatement par le juge-arbitre ou ultérieurement par l'une des 2 commissions (Juges-Arbitres et spécifique).

⇒ Les arbitres devront se présenter en tenue réglementaire.

⇒ Le port des protections oculaires (lunettes) ainsi que des casques pour les spécialités de pelote cuir est obligatoire POUR LES AVANTS ET POUR LES ARRIERES y compris lors de l'échauffement. Si ce n'est pas le cas, le joueur ne joue pas (non couvert par l'assurance).

⇒ Les pelotes sont fournies par chaque équipe.

⇒ Echauffement autorisé, 10 minutes. Après le douro, l'engagement est immédiat.

Attention : le non respect des dispositions définies ci-dessus, entraîne la perte de la partie, la disqualification temporaire ou définitive de l'équipe fautive.

Les présidents de club devront s'assurer du bon comportement des joueurs qu'ils ont engagés.

#### ➤ ARBITRAGE :

⇒ L'organisation sera effectuée par la Commission Juges-Arbitres en concertation avec la Commission spécifique.

⇒ Les Juges-Arbitres sont désignés par la Commission Juges-Arbitres qui peut exceptionnellement mandater des suppléants.

⇒ Si une équipe dépose une réclamation, elle doit être annotée sur la feuille de résultat avant le début de la partie en adjoignant les frais de réclamation, qui seront rendus si la réclamation est acceptée par le bureau de la Ligue.

#### ➤ RESULTATS :

⇒ Dès la fin de la rencontre, les joueurs doivent signer la feuille de résultat de leur partie que le juge-arbitre aura remplie. Cette feuille devra être envoyée dès le lendemain au responsable de la commission spécifique par les Juges-Arbitres ou les responsables des clubs d'accueil. Faute de communication de résultat, une décision sera prise par la commission spécifique.

⇒ A l'issue des parties de poule, le classement des équipes sera fait en utilisant les règles du règlement général de la FFPB. Si une équipe est déclarée forfait, on ne tiendra pas compte de ses premiers résultats ; une décision sera prise par la Commission spécifique en concertation avec la Commission Sportive Générale.

⇒ Les équipes qualifiées seront communiquées à leur président en début de semaine précédant les phases finales.

#### ➤ CLASSEMENT FINAL :

Les montées et descentes de série seront précisées par la Commission spécifique.

Le 08/12/2006

Alain Bernadet

Président Commission Sportive Générale